

**COMMUNE**  
**DE**  
**VILLERS LES LUXEUIL**



**INFORMATION MUNICIPALE**

**JANVIER 2013**

**Bonne année, bonne santé,**

**Du bonheur**

**De la réussite dans vos projets.**

**Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2013**

**Le Maire,**

**Les adjoints,**

**Le Conseil municipal**

*Ce bulletin a été réalisé et conçu par nos soins à partir d'un contenu discuté en équipe puis confié aux membres du Conseil municipal pour d'éventuelles modifications. Les termes en ont été définitivement arrêtés au cours d'une réunion de concertation.*

*La photo de couverture est une vue aérienne du cœur du village réalisée par Alain Candido.*

# INFORMATION MUNICIPALE

## JANVIER 2013

### SOMMAIRE

- Le budget de la commune
- Les travaux de voirie
- La gestion de la forêt
- Le projet de salle de convivialité
- La journée de l'été des jeunes
- Informations et points divers
  - o L'assainissement
  - o Le cimetière
  - o Les illuminations de Noël
  - o Le diagnostic d'accessibilité
  - o Le document unique d'hygiène et de sécurité
  - o Le nettoyage de printemps
  - o Les différentes formes de solidarité
  - o Secrétariat de mairie
  - o Deux texans à Villers
  - o Fourrière pour chiens et chats
  - o L'ACCA recherche un terrain
- La coopération avec d'autres
  - o La CCPS - Jean-François HUOT
  - o Le SICTOM Val de Saône- Jean-François HUOT
  - o Le Syndicat du Groupe scolaire des Courlis - Christophe VALOT
  - o Le Syndicat des Eaux de Breuches - Michel WEYERMANN
  - o Les autres coopérations
  - o Le Syndicat de l'Abattoir
- Etat civil 2012
- La page des Associations
  - o L'Association Culture et Loisirs
  - o Le club des 4 tilleuls
- Renseignements utiles



## LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal se réunit environ 10 fois par an. Mais la séance la plus importante se situe en mars pour le vote des budgets de la commune (Budget général - Sylviculture - Assainissement et Centre communal d'action sociale). Ce vote du budget est préparé très en amont lors des séances qui abordent les grandes orientations et les dossiers importants de la commune.



Le budget primitif 2012 s'élève en fonctionnement à 174 450 € (hors virement à la section d'investissement) et à 493 591 € en investissement. Mais ces chiffres recouvrent des réalités bien différentes d'année en année.

D'une façon générale, les dépenses strictes de fonctionnement sont contraintes et maîtrisées même si elles sont à la hausse ces dernières années du fait des méthodes de travail et de l'augmentation régulière des prix (informatique - contrats de maintenance - assurances - obligations légales,...)

Les principales dépenses de fonctionnement de 2012 sont :

- 25 448 € pour les charges à caractère général (électricité, eau, fournitures

d'entretien et administratives, photocopieur, informatique, extincteurs, entretien des bâtiments, affranchissement, téléphone),  
- 37 410 € pour les salaires et charges du personnel (secrétaire de mairie à 12 heures hebdomadaires et l'employé municipal à 30 heures par semaine),  
- 67 098 € pour notre contribution aux syndicats du Groupe scolaire, des Eaux et de la Lanterne ainsi que le financement du Centre Communal d'Action Sociale et notre participation au Service d'Incendie et de Secours.

Les investissements sont financés par les excédents cumulés de recettes au cours des années. Le terme « excédent » est budgétaire (la commune récupère sur cette section la TVA l'année suivante !).

L'investissement comprend des travaux réguliers (forêt - voirie - bâtiments - matériel et outillage notamment) ... et tous les 4 ou 5 ans un financement exceptionnel important.

Au cours de toutes ces dernières années, ce furent les lotissements, l'assainissement, les routes forestières, les travaux à l'église, le quartier de Lallevaux.



En 2012-2013, l'enveloppe est consacrée à la salle de convivialité

Les principales dépenses d'investissement en 2012 sont :

- les travaux de voirie pour 55 681.25 €,
- des honoraires pour diverses missions et travaux de la salle de convivialité déjà financés à hauteur de 78 028.17 €,
- L'extension électrique de la SCI du Bailly pour 10 169 € avec une participation du propriétaire de 8 135 €,
- Des équipements divers pour 10 127 € dont 1 500.67 € (outillage), 3 147.59 € (informatique, logiciels et matériel de bureau), 245 € (extincteurs), 1 424 € (illuminations de Noël), 301 € (solde PLU), 712 € (église)



Pour réaliser ces dépenses, il faut des recettes. Elles proviennent du produit de la fiscalité pour 76 910 €, des dotations de l'Etat pour 42 327 €, des subventions diverses et des excédents antérieurs, notamment du budget de la sylviculture.

La commune peut également avoir recours à l'emprunt. L'annuité 2012 s'élève à 7 092 € suite à un emprunt sur 15 ans souscrit pour la rénovation de la « maison Simoes » et qui est financé par le loyer.

En 2013, la commune contractera un nouvel emprunt, sans doute autour des 100 000 €, pour le financement de la salle de convivialité.



En conclusion, dans ces périodes difficiles pour la commune comme pour les ménages, le budget est de plus en plus compliqué à réaliser car tous les travaux coûtent cher, les subventions et les dotations sont à la baisse, la fiscalité doit rester modérée, la situation économique est peu favorable aux ventes de bois. Dans ce contexte, la gestion financière de la commune reste prudente. C'était la règle 2012 et cela reste vrai pour l'élaboration du budget 2013.



## LES TRAVAUX DE VOIRIE

Chaque année, la commune effectue des travaux sur la voirie communale. Ce travail est préparé avec les services de la Direction départementale des Territoires (DDT) dans le cadre d'une mission d'assistance technique (ATESAT).



En 2012, après une consultation de plusieurs entreprises, les travaux ont été confiés à la société EUROVIA pour un coût total de 55 681.25 € qui se détaillent ainsi :

- Rue de la Forge : 2 977 €,
- Rue derrière la Grange : 4 250 €,
- Rue du Champ du Puits : 1 053 €,
- Liaison piétonne entre Les Chenevières et le Haut de Montoit : 13 359 €,
- Rue du Bois d'Ard : 31 575 €,
- Rue Croix de Verrier : 2 468 €.

Plusieurs subventions de l'Etat et du Conseil général sont venues en déduction de cette dépense :

- 3 959 € pour l'aide à la voirie communale
- 2 300 € pour l'aide à la construction de trottoirs
- 3 813 € au titre des ame

Quant au fauchage et au  
divers bords de routes et

assurés tout au long de l'année par l'employé communal et un entretien général a été fait à la fin de l'automne par l'entreprise Lamboley de Bouhans les Lure pour 2 740 €.

Les travaux de reprise du mur de soutènement le long du ruisseau de la Grande Fontaine n'ont pas pu être réalisés. Ils seront reportés en 2013.



## LA GESTION DE LA FORET

La forêt de Villers est soumise au régime forestier, c'est-à-dire que sa gestion est confiée à l'Office National des Forêts (ONF). Un garde forestier est notre interlocuteur privilégié. Depuis quelques années, c'était Bertrand LHUILLIER domicilié à Visoncourt. Bertrand a obtenu un poste dans le Jura en juin 2012 et l'intérim a été assuré par Yohann MONTEMONT de Velorcey.

En septembre, Madame Christelle VEDEL a été nommée mais elle est depuis novembre en congé maternité donc nous avons retrouvé Monsieur MONTEMONT ! Je l'espère dans la durée car son rôle est important et il sait se rendre disponible pour les communes.



L'agent forestier conseille et participe aux réunions municipales sur le thème de la forêt. Cet automne encore, Madame VEDEL et Monsieur MONTEMONT ont accompagné les élus en forêt pour voir les coupes et les travaux effectués en 2012 et prévoir les travaux à réaliser en 2013 ainsi que les coupes à exploiter.

La forêt est désormais la ressource principale des communes rurales -quand les bois se vendent bien!!- Aussi elle a toute notre attention.

Depuis plusieurs années, la commune a mis en place un budget spécifique « sylviculture » permettant d'identifier les recettes mais aussi les dépenses nécessaires pour reconstituer la forêt après l'exploitation et ainsi s'assurer d'une gestion durable de la forêt.

Quelques chiffres relatifs à ce budget sylviculture :

#### En dépenses :

- 22 404 € en dépenses de fonctionnement dont les frais de gardiennage de l'ONF.

- 17 754 € en dépenses d'investissement dont les travaux de l'ONF.

#### En recettes :

- 60 600 € de ventes de bois.
- 7 175 € de menus produits forestiers.
- 7 320 € d'affouage.
- 650 € de droit de chasse.

Par ailleurs, l'employé communal assure l'entretien de la commune et il travaille en forêt l'hiver. Cette année, Patrick DAVAL et Philippe CORNEVAUX mis à la disposition de la commune en contrat aidé réalisent l'éclaircie des parcelles.



Pour être complet sur la forêt, je rappelle que vous avez deux façons de vous procurer du bois de chauffage.

D'une part en vous inscrivant à l'affouage (remplir obligatoirement le billet joint dans ce bulletin pour réserver votre lot de 8 stères de bois façonné qui sera disponible en juin en bord de route au prix de 30.50 € le stère). Ou d'autre part en le fabriquant vous-même (ce bois est proposé à 4 € le stère par voie d'affichage aux habitants en fonction des travaux d'éclaircie définis par l'agent ONF). En 2012, 26 « bûcherons du dimanche » ont reçu leur lot à fabriquer avant fin avril. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à passer en Mairie.

## LA SALLE DE CONVIVIALITE

En 2011, le Conseil municipal a envisagé de restaurer et d'agrandir la salle de la Beurrerie. Face aux difficultés à réaliser une telle restauration, la décision a été prise de construire une salle de convivialité à proximité de l'aire de loisirs.



Ce dossier occupe un grand moment de chaque séance du Conseil municipal. Le programme a été fait, un maître d'œuvre a été choisi, le projet a été dessiné, l'Architecte des Bâtiments de France a été consulté, les différentes missions d'études nécessaires et légales ont été réalisées.

L'avant-projet sommaire a été arrêté et chiffré, le permis de construire a été accordé et les subventions ont été sollicitées. Une consultation a été organisée et les différents lots ont été attribués.



Bref, on a du travail ! Depuis le mois de novembre, le dossier est bouclé et les travaux ont débuté pour une livraison du bâtiment en juin 2013.

Le projet a beaucoup évolué qualitativement et financièrement en fonction des obligations légales, des contraintes, des équipements nécessaires au titre de l'accessibilité, de la défense incendie,...



Le coût Hors taxes de l'opération est de :  
448 340 € qui se répartissent comme suit :  
- 359 117 € pour la construction de la salle,  
- 34 117 € d'honoraires de maîtrise d'œuvre,  
- 10 176 € pour les différentes missions d'études nécessaires et légales  
- 13 080 € pour la défense incendie,  
- 8 266 € pour l'alimentation en eau, électricité et le téléphone,  
- 15 000 € pour l'équipement en mobilier et matériel  
- 8 586 € pour divers frais de publications et d'assurance-travaux.



Les subventions ont été obtenues pour un montant de 179 459 € dont :  
- 75 626 € de l'Etat,  
- 57 620 € du Conseil général pour la construction de la salle,  
- 5 213 € du Conseil général pour l'aide à la défense incendie,  
- 41 000 € de la Communauté de communes,  
- 10 000 € de la réserve parlementaire.



Désormais, nous sommes dans la réalisation avec une réunion de chantier tous les mercredis. Nous devons être très vigilants sur la maîtrise de la dépense durant la construction.

Vous continuerez bien sûr d'être informés sur ce dossier important pour la commune. Et rendez-vous est pris pour cet été sur place !

## LA JOURNEE DE L'ETE DES JEUNES

La journée de l'été pour les jeunes est organisée durant la seconde quinzaine d'août avec pour objectif d'une part la rencontre et la convivialité entre les jeunes de la commune de 14 à 18 ans et d'autre part la découverte d'un site « sport-nature » de notre département.

Après l'Accrocimes du parc de Thiénans, le paint-ball à Scy sur Saône, l'année 2012 a conduit les jeunes au PAN de Villersexel pour pratiquer le canoë.



Après une initiation pour ceux qui découvraient l'activité le matin, pique-nique l'après-midi sur le site, puis descente de l'Ognon des Aynans à Bonnal.

Une journée bien remplie et appréciée au fil de l'eau... A renouveler en 2013 !

## INFORMATIONS ET POINTS DIVERS

### ❖ L'assainissement

La commune a terminé en 2011 son Schéma directeur d'assainissement (SDA) et il a été validé par l'Etat en 2012. Tout le village et le quartier de Lallevaux ont un assainissement collectif. Quelques habitants du Quartier du Tram et du Moulin du Theu sont en assainissement non collectif et seront soumis à une réglementation d'assainissement autonome.

Je rappelle une nouvelle fois que toutes les habitations en assainissement collectif devront, pour améliorer le fonctionnement du dispositif de traitement, supprimer leur fosse septique si elles en sont équipées.



Par ailleurs, la commune met à l'étude l'amélioration du dispositif de traitement des eaux usées tel que prévu dans le SDA mais compte tenu des moyens financiers, les travaux seront réalisés dans quelques années !

### ❖ Le cimetière

Le travail conduit en concertation avec la commune d'Ehuns pour les aménagements au cimetière est terminé. La partie droite du cimetière constitue l'espace funéraire traditionnel et la partie gauche offre désormais un espace consacré au Jardin du souvenir et un columbarium pour tenir compte de l'évolution des demandes.

Les droits de concession pour ces deux espaces ont été revus et validés par les Conseils municipaux d'Ehuns et de Villers. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en Mairie.



### ❖ Les illuminations de Noël

Chacun a pu remarquer qu'elles ont fait l'objet d'un petit renouvellement-rajeunissement. Dans le même temps, les lampes à incandescence ont laissé place à des LED moins gourmandes en énergie.

Merci à tous ceux qui chaque année assurent l'installation pour le plaisir de tous !

❖ La commune dispose d'un **diagnostic obligatoire concernant l'accessibilité**, notamment de la mairie. Des normes seront obligatoires en 2015. Le Conseil municipal va devoir s'emparer du dossier - coûteux - et prévoir des aménagements tels que place de parking et cheminement devant la mairie,...

❖ La législation impose aux communes la mise en œuvre d'un **document unique d'hygiène et de sécurité au travail**. En 2012, le Maire a suivi une matinée de formation pour sensibiliser les élus à ces problématiques.

Ce document est institué à Villers, les agents sont sensibilisés, les équipements sont fournis aux agents ou mis en place.

### ❖ Le nettoyage de printemps

Chaque année, une trentaine de volontaires parmi lesquels beaucoup de jeunes, assurent un ramassage de détritiques en tous genres dans les rues du village, dans les fossés et sur les bords de routes.

Cette manifestation pour la défense de la planète ou plus modestement de notre environnement du village se passe toujours dans la convivialité. Que chacun soit ici remercié !

La date retenue pour l'opération 2013 est le samedi 23 mars. A vos agendas !



## ❖ Les différentes formes de solidarité

La politique, notamment de solidarité intergénérationnelle, est la mission du CCAS. Mais chacun d'entre nous veille aux personnes âgées et des actions sont souvent conduites par des jeunes en partenariat avec l'Association Culture et Loisirs.



Mais j'aime aussi rappeler la générosité des habitants chaque fois que la commune est associée à une œuvre caritative, je pense aux brioches de l'ADAPEI ou à la collecte au profit des Restos du Cœur. Beaucoup répondent présents et doivent être ici remerciés.



## ❖ Secrétariat de mairie

En 2012, la commune a renouvelé son matériel informatique et ses logiciels pour 2 804.63 €.

Les méthodes de travail évoluent rapidement et la commune va vers une dématérialisation de l'ensemble de ses relations avec ses partenaires qui sont notamment la Préfecture pour l'ensemble des circulaires et les dotations, le Conseil général pour des informations diverses et les subventions et le Trésor public pour l'ensemble des bordereaux de recettes et de dépenses de la commune.

Les élus et la secrétaire ont validé cette dématérialisation comme une modernisation lourde vers laquelle il faut aller... mais ce dossier est anxiogène.

On va vers une nouvelle culture de « zéro papier ». IL faut donc avoir une méthode d'archivage très rigoureuse pour retrouver tous les documents, ne rien perdre, ne rien oublier ! 2013 est pour Villers une année de mise en œuvre et d'expérimentation.

## ❖ Deux texans à Villers

Grâce au site Internet créé et tenu par Aurélien MAIGRET et sur lequel apparaît la stèle du souvenir de la Croix blanche, un couple d'américains originaire de Dallas, Judy et Dennis MC CUISTION ont décidé lors d'un voyage en Europe de rechercher les circonstances de la mort de l'un de leurs parents, l'officier Melvin CLEMENS et ont donc décidé de passer une demi-journée à Villers le 25 mai dernier.

Ce fut l'occasion d'échanger avec eux sur cette période de septembre 1944 où Odette LEIPP et Georges OUDOT furent fusillés par les allemands alors qu'ils se rendaient, escortés par des soldats américains, de Mailleroncourt au Moulin du Theu pour y chercher de la farine.

Gabriel FAIVRE qui avait 23 ans lors de ces événements tragiques a participé à cette rencontre et apporté son témoignage encore vivant.

Ce fut aussi, notamment autour du partage d'un repas, l'occasion de discussions, aidées pour la traduction par Louis SIVEL, professeur d'anglais à la retraite, plus gaies et amicales sur l'histoire de nos pays respectifs.

Bref, pour ces américains, leur passage à Villers fut une parenthèse dans un voyage qui les conduisait de Dallas à Londres en passant par la Norvège et Paris.



## ❖ Fourrière pour chiens et chats

Chaque commune doit disposer d'une fourrière pour chiens et chats errants ou adhérer à l'une des SPA départementales moyennant une cotisation. Pour Villers, il s'agit de la SPA de Dampvalley mais la commune n'a jamais adhéré.



Le Préfet rappelle régulièrement aux Maires leurs obligations en la matière.

Afin que la commune soit en règle, le Conseil municipal de novembre dernier a validé la signature d'une convention avec la pension canine de la Tour du Bailly prévoyant les conditions matérielles et financières d'accueil d'éventuels chiens ou chats errants sur la commune de Villers.

## ❖ Recherche d'un terrain par l'ACCA

Parmi les associations de la commune, l'ACCA (l'association de chasse) regroupe une vingtaine de chasseurs de Villers. Son Président a pris contact avec le Maire afin de rechercher ensemble un terrain qui serait mis à disposition pour y construire un local de chasse.

Après avoir défini le besoin et interrogé les services de l'Etat sur la législation, la réflexion est en cours avec les chasseurs pour trouver la meilleure localisation.

### 1 - La communauté de communes

La CCPS permet un travail en commun de 16 communes, dont Villers Les Luxeuil.

La compétence première de la communauté de communes est avant tout économique : comment attirer, développer ou préserver l'activité économique et les emplois sur notre secteur géographique, tout en apportant un service à la population ?

Ces projets sont souvent longs à mettre en œuvre, mais méritent toute l'attention des élus.

La construction de la maison de santé est un exemple de ces réalisations. Inaugurée en juin dernier, elle accueille actuellement huit professionnels de santé en un même lieu. 2 médecins généralistes, 3 infirmiers, 1 ostéopathe, 1 esthéticienne, 1 podologue sont désormais à votre service, en attendant un kinésithérapeute. Quatre espaces restent libres pour recevoir d'autres spécialistes. La pharmacie devrait prochainement déménager à proximité, assurant ainsi la continuité des soins.

Malgré les difficultés de mise en place, la maison de santé reste un outil indispensable au maintien des services de santé dans nos campagnes et une réponse adaptée aux nouvelles formes d'exercice des médecins.

La zone d'activité de Velleminfroy est également en bonne voie. Les emprises foncières ont été réalisées en 2012. Courant 2013, les travaux débiteront pour accueillir rapidement l'usine d'embouteillage de l'eau de la Source. Conçue au départ sur 5 hectares, elle a vocation à faciliter l'implantation d'autres entreprises.

2014 verra le regroupement des trois communautés de communes : Les Grands Bois (Noroy), Les Franches Communes (Francheville) et la CCPS. En attendant, les Conseillers Communautaires travaillent depuis le début de l'année à l'harmonisation

du fonctionnement et des compétences sur le territoire. Des commissions ont été instaurées, avec la participation d'élus des différentes communes. Une franche volonté de travail en commun a vu le jour, même si les actions engagées jusque là sont parfois hétérogènes.

Courant 2012, la communauté de communes du Pays de Saulx a également participé à :

- la création d'un relais pour assistante maternelle,
- l'animation culturelle, à travers l'implantation de la « Bulle » à Meurcourt,
- le soutien au projet « vergers »,...

Gageons que notre territoire saura mettre en avant ses atouts, pour assurer son développement.

### 2 - Le SICTOM Val de Saône

La commune de Villers les Luxeuil, comme pratiquement un tiers des communes de Haute Saône, adhère au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Val de Saône.



En 2012, l'expérimentation de l'extension des consignes de tri a impacté significativement le volume des ordures ménagères ; au point de constater à ce jour que le nombre moyen global de collecte d'un bac sera réduit à 14 levées sur l'année. Chacun fait désormais les efforts

nécessaires au tri et bénéficie en contrepartie de tarifs adaptés.

Deux labels, QualiTri et QualiPlus, ont été décernés, cette année, au SICTOM du Val de Saône. Ces labels récompensent les collectivités locales qui répondent à plusieurs critères exigeants :

- la satisfaction des usagers : par la diffusion d'informations via le site internet, le journal « le Triporteur », la mise à disposition de n° de téléphone pour les questions sur la collecte (09-61-27-24-79) et sur le tri (03-84-78-14-02)
- la maîtrise des coûts de gestion : rappelons que le Syndicat gère également huit déchetteries et n'a pas vocation à réaliser des excédents,
- la limitation des impacts sur l'environnement : on notera ainsi la distribution de composteurs, la recherche d'une meilleure qualité du tri,
- l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité : la commune a réalisé certains aménagements pour supprimer les marches arrière des véhicules du SICTOM.

Bien sûr, tout n'est pas parfait ! Les équipes travaillent à l'amélioration de la qualité du service en 2013.

Tout d'abord, par la mise à disposition des usagers vivant seuls, d'un bac de 80 litres, au lieu du 140 litres actuel. Cette évolution permettra de faire baisser la facture des petits producteurs d'environ 70 € annuel. L'échange de bacs se fait sans rendez vous à Scey sur Saône, au siège du SICTOM.

Ensuite, par la mise en place de points de dépôts volontaires : pour ceux d'entre nous qui ont exceptionnellement un volume trop important entre deux levées, ... ou pour les distraits qui ont oublié de présenter leur bac lors du dernier passage des bennes ! La qualité du tri est désormais un des nouveaux enjeux que nous devons réussir.

En effet, les contributions versées par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) reposent en grande partie sur les sondages qu'elle réalise. Aujourd'hui, les refus de tri représentent 16 % des volumes triés. Une baisse de 5 % de ces refus permettrait d'obtenir 150 000 € d'aides supplémentaires, avec un impact immédiat sur la facture de chacun.

## NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

MERCI DE DEPOSER  
VOS EMBALLAGES DANS CE BAC



UN DOUTE, UNE QUESTION ?

[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr) - 0 800 133 133

sictom  
Val de Saône

ECO  
EMBALLAGES

Quelques données utiles :

En cas de besoin, vous pouvez vous adresser à :

SICTOM du Val de Saône  
Zone Artisanale 70 360 Scey-sur Saône  
Tel : 03.84.78.09.52  
mail : [contact@sictomvds.com](mailto:contact@sictomvds.com)

Questions sur la **collecte** : 09-61-27-24-79  
Questions sur le **tri** : 03-84-78-14-02

### 3 - Le Groupe scolaire des Courlis

L'année 2012 est finie : c'est l'occasion de faire un bilan succinct sur les événements ou les actions qui m'ont semblé importants pour le groupe scolaire des Courlis.

Plusieurs faits marquants ont été à noter en ce début 2012, notamment :

- l'annonce d'une fermeture de classe en février par l'inspection académique, décision rendue effective depuis la rentrée de septembre ;
- plusieurs dégradations des bâtiments du groupe scolaire.



D'une part, suite à la baisse constante des effectifs ces dernières années, le nombre de classes est revenu à 5, le groupe scolaire accueillant environ 125 élèves depuis la rentrée.

Cependant pour la première fois depuis plusieurs années les effectifs ne sont plus à la baisse. Il reste à espérer une stabilisation durable voire peut être une hausse dans les prochains mois.

D'autre part, suite aux effractions du préau et les multiples dégradations des fenêtres et portes des bâtiments, le SICG a sécurisé le groupe scolaire. Depuis août 2012 une alarme anti-intrusion avec sirènes est installée et opérationnelle. Heureusement, des événements plus agréables et positifs sont à retenir.



Cette année les classes de CP-CE1 ont eu la joie de profiter d'un séjour en classe verte à la Bresse.

Ce projet a pu être mené à terme grâce à l'implication des enseignants et des parents. Il a été financé en partie par un don de l'association des Courlipiots.

Enfin, il est important pour moi de rappeler que depuis septembre 2012, une nouvelle tarification différenciée est appliquée par le centre de loisirs des Courlis.

Chaque famille paie les prestations en fonction de son quotient familial.

C'est un dispositif plus égalitaire qui permet de renforcer le CLAE dans son rôle d'accueil des enfants et des familles.

La vie de l'école ne se résume pas en ces quelques lignes et j'ai évidemment oublié de nombreuses choses.

Je ne pouvais cependant pas conclure sans parler de cette fin d'année : le traditionnel marché de Noël qui a eu lieu à l'école le samedi 15 décembre suivi du concert des enfants en cette veille de vacances.

Un temps clément a permis aux nombreuses personnes présentes de prolonger la soirée dans la convivialité autour d'un verre de vin chaud et d'un bretzel !

C'est aussi le moment de remercier, tous et toutes, qui, par leurs actions et leur engagement, ont œuvré pour que les enfants puissent avoir le meilleur environnement scolaire et périscolaire possible.

En vous souhaitant une bonne et heureuse année à tous.

VALOT Christophe, président du SICG

## 4 - Le Syndicat des Eaux de Breuches

La Mairie de Villers est le siège social de SIEB. Elle accueille le secrétariat tenu par Fanny COHAUT et les deux agents techniques, Saïd BERDOUZI et David NOEL.

Ce syndicat assure la production et la distribution d'eau aux 5000 habitants de 15 communes de notre secteur.

Les canalisations et les installations auront bientôt 50 ans. Aussi, les priorités sont la surveillance du réseau de distribution et la recherche de fuites. Par ailleurs, une réflexion est en cours pour la construction d'une nouvelle station de traitement. Le maintien d'une gestion en régie syndicale permet de maintenir un prix de vente du mètre cube d'eau raisonnable !



Vous déménagez ou vous emménagez dans la commune, alors vous devez prendre contact avec le SIEB.

Les numéros de téléphone utiles :

Secrétariat et comptabilité : 03 84 94 52 73

Agents techniques : 06 80 66 87 06

Les délégués de la commune sont Alain SOUM et Michel WEYERMANN

## 5 - Autres coopérations

La commune adhère aussi à quelques autres structures qui assurent des compétences diverses.

Pour l'électricité : le SIED (Syndicat intercommunal d'énergie du département).

Délégué titulaire : Patrick BROUILLARD.  
Délégué suppléant : Jacques DEMOUGIN

Pour la Lanterne : Le Syndicat d'aménagement de la Lanterne

Délégués titulaires : Jean-Marie CHANSON et Jacques DEMOUGIN

## 6 - Le Syndicat de l'Abattoir

La commune adhère au SIVU de l'Abattoir de Luxeuil dont le secrétariat était installé à la Mairie de Villers.

Avec le projet de construction d'un nouvel abattoir privé à Luxeuil, le syndicat intercommunal qui regroupait 63 communes a été dissous par arrêté de Monsieur le Préfet. Le résultat positif du compte administratif du syndicat a été réparti entre toutes les communes adhérentes.

En 2012, notre commune a reçu sa quote-part des excédents, soit 544.70 € en fonctionnement et 624.45 € en investissement.

Le syndicat s'est toujours autofinancé et aucune participation financière n'a été versée par la commune. Pour une fois !!

## ETAT CIVIL

### Les naissances :

Dorian JUIN né le 31 mai 2012 à Vesoul.

Louise DUCHANOIS née le 15 novembre 2012 à Vesoul.

Camille BENNACER née le 10 décembre 2012.

### Les mariages :

Céline BONAFOS et Alexandre BRZOWSKI le 25 août 2012.

### Les décès :

Georgette VALOT le 14 janvier 2012.

Raymonde FAIVRE le 7 mars 2012.

Marcel POIROT le 9 août 2012.

Janine ZWEYGART le 6 décembre 2012.

Georges FAIVRE LE le 15 décembre 2012.

## ❖ L'association Culture et Loisirs

Chaque année à la même époque quand Monsieur le Maire me demande d'écrire quelques lignes sur l'activité de l'ACL pendant l'année écoulée et que je me retrouve devant ma page blanche, je me dis « qu'est-ce que je vais bien encore leur raconter ? »

Leur dire que les enfants étaient nombreux pour chasser les œufs, que nous avons fait une randonnée très intéressante, sur la flore notamment, de Genevrey à Brotte, que la fête a été un réel succès, que l'apéritif de l'été a rassemblé encore plus d'habitants que les autres années et que le repas « friture de carpe » a été un moment convivial et très gai et que nous avons participé aussi au nettoyage de printemps.

Ah si, j'oubliais ! Comme nous essayons chaque année d'innover un peu, au mois de mai, les enfants se sont essayé au maniement des clubs au mini-golf de Luxeuil et en sont revenus enchantés et prêts à y retourner l'année prochaine.



L'année prochaine ? Nous n'en avons pas encore parlé mais nous reconduirons vraisemblablement les mêmes activités avec, qui sait ? Peut-être des surprises...

Soyons sérieux pour la fin.

Aurélien qui alimente le site :

<http://villers-les-luxeuil.com>

est très pris par ses études supérieures. Le site est mis à jour un peu moins régulièrement. Ne lui en tenez pas rigueur et remerciez-le pour ce qu'il a déjà fait et ce qu'il fera encore.

Petit rappel : la cotisation est de 2 €. Contact : Véronique VINEY AU 03 84 94 53 98.

**Bonne et heureuse année 2013 à tous.**



## ❖ Le Club des 4 tilleuls

Il a bien du mérite, notre club, pour continuer de vivre... Ses rangs se dégarnissent d'année en année, hélas !

Mais restons optimistes ! La poignée d'irréductibles se réunit à la Beurrerie le premier mercredi de chaque mois pour jouer aux cartes ou à des jeux de société, moment apprécié par les personnes vivant seules qui trouvent là convivialité et amitié.

Et puis, la tarte Tatin de Gilberte ou le clafoutis de Jean-Marie sont si bons qu'on ne viendrait que pour le goûter...

Donc, si cela vous dit, venez passer un peu de bon temps avec nous !

**Bonne année à tous.**

## **RENSEIGNEMENTS UTILES**

### **OUVERTURE DE LA MAIRIE :**

Le secrétariat est ouvert le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h00.

Une permanence est assurée par les élus le samedi matin de 11h00 à 12h00.

Aux mêmes heures, possibilité de photocopies et bibliothèque.

Téléphone de la mairie : 03.84.94.57.24

Adresse électronique : mairievillerslesluxeuil@ozone.fr

**A votre arrivée dans la commune ou à votre départ, vous êtes invités à passer en mairie pour informer le secrétariat.**

### **Extincteurs :**

3 dans le local à côté de la mairie, 1 derrière chez Mme Bourgogne (Croix de Lallevaux), 1 à la Mairie et 1 à la Beurrerie.

### **Location de la salle de la Beurrerie (uniquement aux habitants adultes de la commune) :**

- Pour une soirée sans repas : 23 €
- Pour un repas : 61 €
- Pour 2 repas consécutifs : 77 €.

Tarifs auxquels s'ajoutent la consommation d'électricité et une caution de 150 €.

La salle doit être réservée auprès d'E. et P. Brouillard. Tél 03.84.94.57.54

### **DÉCHETTERIE DE SAULX :** tél 03.84.95.93.76

#### **Été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) :**

Le lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Fermée le mardi et le jeudi.

#### **Hiver (du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février) :**

Mercredi, vendredi et samedi: de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

### **DÉCHETTERIE DE SAINT SAUVEUR :**

#### **Toute l'année :**

Lundi et mardi de 13h00 à 17h 30.

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Fermée le lundi matin et le mardi matin.

Des bons de commande sont disponibles en mairie pour l'achat de composteurs.